



## Etat des lieux de sortie, dois-je repeindre?

Par **thomas34000**, le **14/09/2024** à **23:18**

Bonjour, il y a 5 ans je prends une location vide, EDL d'entrée noté partout très bon état pour les peintures, bon état pour la cuisine, SDB, ...

J'ai prochainement l'EDL de sortie, mon propriétaire m'a demandé de repeindre intégralement l'appartement avant l'EDL, la peinture blanche a jaunie mais ça s'est normal, mais il y a quelques traces liées aux meubles, ... C'est visible mais ça reste quand même discret, ce n'est pas choquant quand on rentre dans l'appartement, on voit juste qu'il y a quelques traces et que la peinture n'est plus neuve.

Après 5 ans dans le logement, est ce qu'on peut parler d'une vétustée normale?

Merci

Par **janus2fr**, le **15/09/2024** à **09:54**

Bonjour,

La peinture jaunie, c'est de la vétusté.

Les traces laissées par les meubles, ce sont des dégradations.